



Le Conseil départemental de la Somme se mobilise pour le peuple ukrainien

Amiens, le mardi 5 avril 2022

Ce lundi 4 avril 2022, à l'occasion de la session, les Conseillers départementaux de la Somme ont exprimé une nouvelle fois, unanimement, leur solidarité avec la population ukrainienne en votant une aide financière exceptionnelle de 50 000 € pour soutenir les actions humanitaires d'urgence sur place. Le Département mobilise également des moyens pour accueillir et orienter au mieux les déplacés Ukrainiens dans la Somme.

Une aide répartie entre trois organisations non gouvernementales

L'Assemblée départementale a voté à l'unanimité une aide financière de 50 000 € dont 20 000 € à l'association ACTED, 20 000 € à la Croix-Rouge Française et 10 000 € à Handicap International.

ACTED et la **Croix-Rouge Française**, recommandées par l'Assemblée des Départements de France, sont des ONG reconnues pour leurs actions de solidarité internationale qui répondent aux besoins humanitaires des pays déchirés par un conflit armé et pour leur vocation à agir dans les situations d'urgence.

Le Département de la Somme, compétent en matière de handicap, a fait le choix de soutenir l'ONG Handicap International. Dédier une partie des fonds de solidarité vers les personnes en situation de handicap, particulièrement vulnérables en cas de conflits, est une façon pour le Conseil départemental d'être en cohérence avec ses priorités et d'affirmer son engagement pour cette cause, au-delà des frontières.

Handicap International intervient dans la formation de professionnels de santé sur place, principalement des kinésithérapeutes qui doivent prendre en charge des personnes touchées par les faits de guerre. L'ONG mobilise également des spécialistes en santé mentale, organise l'acheminement et la mise à disposition de kits de première nécessité et apporte des aides financières pour les ukrainiens qui ont besoin de se reloger.

Le Département mobilisé pour accueillir et orienter les déplacés Ukrainiens

En complément, le Conseil départemental mobilise pleinement ses moyens pour favoriser l'accueil et l'accès aux droits des déplacés Ukrainiens qui sont arrivés et arriveront prochainement dans la Somme, en proposant notamment la mise à disposition d'agents médico-sociaux au sein de ses Maisons départementales des solidarités et de l'insertion (MDSI). À titre d'exemple, des psychologues spécialisés dans le domaine de l'enfance pourront accompagner des situations de stress post-traumatique en complémentarité des moyens mobilisés par l'ARS Hauts-de-France.

Pour Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme, **« le Département, collectivité de toutes les solidarités, reste attentif à l'évolution de la situation en Ukraine et réaffirme son concours, sous l'égide des services de l'État et de l'ensemble des partenaires locaux, pour la meilleure coordination possible de l'accueil des réfugiés sur le territoire départemental. Je salue l'engagement des Samariens qui se mobilisent pour agir auprès de la population ukrainienne, durement éprouvée après plus d'un mois de guerre.**

CONTACT PRESSE

Eloïse Devred - e.devred@somme.fr

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18

somme.fr/presse